

LA RSE AU CŒUR DE L'ADN D'ICADE

Partenaire privilégié des grandes métropoles, Icade développe la ville de demain qui sera plus durable, plus inclusive et plus résiliente. Sa politique RSE, au cœur de la stratégie de l'entreprise, lui permet d'agir en acteur engagé et responsable au bénéfice de ses parties prenantes. Les actions déployées s'articulent autour du respect de l'environnement, de la qualité de vie des résidents, des locataires et des patients et du développement du lien social sur ses territoires d'implantation.

Global

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) désigne la contribution des entreprises au développement durable. Elle se concrétise par l'intégration volontaire de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et dans leurs relations avec leurs publics.



La RSE repose sur 3 piliers (économique, social et environnemental) et 7 grandes thématiques : les droits de l'homme ; les relations et conditions de travail ; l'environnement et la biodiversité ; la loyauté des pratiques ; les consommateurs ; les communautés et le développement local.

1 861 Md€

La RSE contribue à la performance de l'entreprise et les investisseurs l'intègrent de façon croissante dans leur politique d'investissement : **Fin 2019, les montants investis dans des fonds «d'investissement responsable» en France s'établissaient à 1 861 milliards d'euros.**

Immobilier

2^e secteur émetteur de gaz à effet de serre et 1^{er} producteur de déchets en France, le secteur immobilier est en première ligne sur les questions environnementales. Avec plus de 2 millions de personnes employées, il fait face à d'importants enjeux sociaux.



Les villes se mobilisent et les acteurs immobiliers doivent être en mesure de répondre à leurs enjeux : en France, ce ne sont pas moins de 171 villes et intercommunalités qui ont pris des engagements en faveur du climat.



Les politiques RSE permettent de mieux identifier et maîtriser les risques auxquels ces acteurs peuvent être confrontés. Les avantages ?

- Développement de l'attractivité de l'entreprise
- Meilleure image auprès des investisseurs
- Valorisation des actifs
- Optimisation du taux d'occupation
- Meilleur taux de recommandation des clients

Icade

Trois axes structurent la politique RSE d'Icade :

- Accélérer la transition bas carbone et préserver les ressources
- Développer une offre intégrant les nouveaux usages et favorisant le bien-être des occupants, en partenariat avec les territoires
- Favoriser le développement des compétences des salariés, le bien-être au travail et la diversité.



5 ENJEUX PRIORITAIRES

Ces trois axes sont assortis de cinq enjeux prioritaires. Ils sont déclinés par pôle d'activité dans le cadre du plan stratégique, et font l'objet d'engagements chiffrés et de suivis réguliers via des indicateurs de performance.

(voir «pour aller plus loin»).



Icade figure parmi les leaders dans les classements des agences de notation RSE :

Notation immobilier RSE :

GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark) : note de 83/100, Leader sectoriel en 2021.

Notation RSE généraliste :

ISS-ESG : statut Prime, parmi les 10 % des sociétés les mieux notées du secteur immobilier au niveau mondial en 2021.

Notation climat :

CDP (Climate Disclosure Project) : notée A- depuis 2017 et parmi le **TOP 20 %** mondial des entreprises évaluées en 2021.

POUR ALLER PLUS LOIN

Icade se positionne sur 5 enjeux prioritaires

Impact sur le changement climatique



Engagements

- Réduction de 60% de l'intensité CO₂ entre 2019 et 2030 pour le patrimoine de la Foncière Tertiaire.
- Réduction de 37% de l'intensité CO₂ entre 2019 et 2030 pour le patrimoine de la Foncière Santé en France.
- Réduction de 37% de l'intensité CO₂ entre 2019 et 2030 pour le pôle Promotion.
- Adapter 100% des actifs de santé les plus exposés aux risques climatiques, en priorité les risques liés aux inondations et submersions d'ici 2030.

Actions emblématiques

- **Être en pointe sur les solutions bas-carbone** : pilote des nouveaux labels, installation d'équipements performants, recours aux matériaux bas carbone et de réemploi, rénovation des actifs et amélioration de l'efficacité énergétique des équipements, accroissement des énergies renouvelables dans le mix énergétique, proposition de bail engagé climat (partage des engagements climatiques avec les locataires), mutualisation des achats d'énergie et de l'approvisionnement en énergies renouvelables responsables.
- **Adapter ses actifs pour les rendre plus résilients** : mise en place sur les parcs d'affaires d'espaces verts pour réduire les îlots de chaleur urbains, analyse des risques climatiques et adaptation graduelle du patrimoine.



des émissions de CO₂ du pôle Foncière Tertiaire ont été réduites entre 2015 et 2021.

Préservation de la biodiversité



Engagements

- **100% du patrimoine tertiaire et 25% des nouvelles constructions** en biodiversité positive à partir de 2020.
- **Maintenir 100 % des parcs couverts par le label ÉcoJardin** d'ici à 2022.
- **1 m² de biodiversité restaurée pour 1 m² aménagé** par les Foncières Tertiaire et Santé à partir de 2019.

Actions emblématiques

- **Protéger la biodiversité** dès la conception des bâtiments.
- **Mesurer et améliorer l'impact** avec le contrat de performance biodiversité sur le patrimoine de la Foncière Tertiaire.
- **Participer au programme de restauration de la biodiversité Nature 2050.**
- **Restructurer et transformer des bureaux** à travers d'une nouvelle offre de régénération urbaine.
- **Renouer avec la nature** en proposant aux acquéreurs de logements des jardins partagés et des balcons végétalisés personnalisables.
- **Développer des toitures végétalisées** innovantes.



des parcs d'affaires et 46 % des nouvelles constructions sont en biodiversité positive en 2021.

Raréfaction des ressources et économie circulaire



Engagements

- **Démarche de réemploi** pour 100% des démolitions de plus de 5 000 m² pour le pôle promotion, 100% des rénovations supérieures à 1 000 m² et 2 000 m² pour les pôles Foncière Tertiaire et Santé respectivement.
- Mettre en œuvre dans les opérations de logements et les bureaux des **solutions d'amélioration de la gestion de l'eau** chaque année d'ici à 2022 pour Icade Promotion.
- **100% de déchets d'exploitation maîtrisés de la Foncière Tertiaire** recyclés ou valorisés à partir de 2020.

Actions emblématiques

- **Développer le recours à Cycle-Up**, plateforme numérique dédiée au réemploi des matériaux (JV avec Egis).
- **Augmenter la part de déchets recyclés**, réduire la production de déchets et limiter la consommation d'eau.
- **Expérimenter sur le Parc des Portes de Paris le projet Vertuo** afin de gérer le ruissellement des eaux urbaines et améliorer la biodiversité.



des restructurations de la Foncière tertiaire supérieures à 1 000 m² ont fait l'objet d'une démarche de réemploi en 2021.

Cohésion des territoires et inclusion



30

actions locales et solidaires ont été proposées aux locataires des parcs d'affaires en 2021.

74%

des chantiers significatifs du pôle Promotion intégraient des clauses d'insertion en 2021.

Engagements

- **Renforcer le nombre de partenariats locaux et solidaires** sur les parcs d'affaires entre 2019 et 2022.
- **Intégrer des clauses d'insertion pour 60% des chantiers** ayant au moins un contrat de travaux d'un montant supérieur à 4 millions d'euros dès 2021 et **favoriser l'emploi local**.
- **Adapter l'offre immobilière pour accompagner les exploitants de cliniques** dans l'amélioration de la qualité des soins à partir de 2019.
- Mettre en œuvre le référentiel issu de la **Charte pour la qualité de vie en Ehpad** sur 100 % des projets d'acquisition en France à partir de 2020 et à l'international à partir de 2022..
- **Proposer des actions associatives** à 100% des collaborateurs à partir de 2019.

Actions emblématiques

- **Proposer des actions solidaires** pour les locataires des parcs d'affaires : ateliers sur le réemploi, dons du sang, marché éthique avec des artisans locaux, etc.
- **Mettre en place des clauses et des chartes d'emploi local et d'insertion**.
- **Favoriser la mixité et développer le lien social** dans les quartiers : création d'une offre « Habitats Inclusifs ».
- **Favoriser l'accès aux logements pour tous** : création de l'Organisme Foncier Solidaire « Icade Pierre pour Tous ».
- **Déployer des actions solidaires pour les collaborateurs** : mécénat de compétences, partenariats avec des associations proposant aux collaborateurs de parrainer des jeunes en recherche d'emploi, etc.

Développement des compétences des salariés, bien-être au travail et diversité



100%

des salariés ont suivi une formation en 2021.

Engagement

- **Assurer une formation pour 90% de salariés minimum** à partir de 2019.
- **Pouvoir 25% de postes en interne** chaque année à partir de 2019.
- **Recruter en CDI 18% de jeunes** de moins de 26 ans à partir de 2020.
- **Maintenir le taux d'emploi des seniors** de plus de 55 ans à 16 % d'ici à 2022.

Actions emblématiques

- **Proposer aux collaborateurs un parcours professionnel évolutif** fondé sur la mobilité interne et le développement de leurs compétences.
- **Favoriser la qualité de vie au travail** : création d'espaces ouverts et flexibles favorisant l'efficacité, la collaboration, la créativité et le bien-être, protection de la santé des salariés.
- **Développer des mesures en faveur de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle**.
- **Promouvoir toutes les diversités**, en mettant l'accent sur l'égalité femmes-hommes, l'intégration des personnes en situation de handicap, l'intergénérationnel et l'inclusion des jeunes éloignés de l'emploi.

DES PROJETS PHARES

1. **Projet exemplaire en matière de rénovation, BREEAM Very Good, HQE Bâtiment Durable niveau Très Performant**



1. FRESK (Issy-les-Moulineaux)

2. **Projet pour une ville plus inclusive, résidence proposant des logements sociaux.**



2. Domaine de la Ferme (Boussy-Saint-Antoine)

3. **Projet de 5 560m² visant une certification E3C1 et HQE Excellent.**



3. EHPAD (Bellerive-sur-Allier)